accueilli la première réunion ministérielle d'examen à mi-parcours qui s'est tenue à Montréal en décembre 1988 pour consolider les progrès déjà réalisés et pour donner l'impulsion voulue à la phase en cours de négociations détaillées.

En tant que membre du GATT et du Groupe de Caims, lequel réunit des producteurs agricoles, le Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans les négociations difficiles portant sur la libéralisation et la réforme du commerce agricole. L'achèvement de ces négociations aidera les producteurs canadiens de ces secteurs à maintenir et élargir leurs marchés à l'étranger, à dépendre moins de l'aide gouvernementale et à réagir davantage aux signaux du marché.

Le Canada a fait une proposition importante et ambitieuse sur la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires, notamment le libre-échange global pour les produits forestiers, les produits de la pêche, divers produits chimiques et certains secteurs de haute technologie comme les télécommunications et le matériel de traitement des données. Le Canada accorde également priorité à la conclusion d'accords multilatéraux détaillés sur les subventions et les droits compensatoires, qui devraient constituer une base importante pour les discussions complémentaires sur cette question prévues dans l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

L'élargissement des règles multilatérales aux services ainsi qu'aux questions de droits de propriété intellectuelle et d'investissements liées au commerce est important du point de vue canadien pour garantir un meilleur accès aux marchés ainsi qu'un environnement commercial plus stable et moins fondé sur l'action unilatérale.

Comme l'une de ses contributions au processus de négociation, le Canada a mis de l'avant une grande initiative visant la création d'une nouvelle organisation mondiale du commerce. La nouvelle organisation, qui pourrait être créée si l'Uruguay Round débouche sur des résultats substantiels, s'inspirerait du GATT et fournirait un cadre institutionnel pour la gestion des nouveaux accords commerciaux multilatéraux, y compris l'accord révisé du GATT, les codes régissant les règles

commerciales et de nouveaux accords sur les services, de même que les accords touchant la propriété intellectuelle et l'investissement. Elle serait appuyée par un mécanisme plus rigoureux et plus homogène de règlement des différends qui vaudrait pour l'ensemble des accords commerciaux. Cette organisation permettrait également d'établir une meilleure interaction entre le nouveau système commercial international, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour donner plus de cohésion aux politiques commerciales, financières et monétaires internationales.

Les travaux des négociateurs canadiens s'appuient au Canada sur des consultations avec le Comité consultatif sur le commerce extérieur, les treize groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur et les gouvernements provinciaux. En outre, les ministres et fonctionnaires fédéraux et provinciaux tiennent régulièrement des consultations approfondies et des échanges d'information sur les questions commerciales.

Les négociations interrompues par l'impasse à la Réunion ministérielle de Bruxelles de décembre 1990 ont maintenant repris à Genève en vue d'achever l'Uruguay Round dans les meilleurs délais. Il subsiste toutefois d'importants obstacles dans tous les domaines de négociation; l'agriculture, les services et l'accès aux marchés posent des problèmes particuliers. D'importants travaux techniques ont été menés à l'hiver et au printemps de 1991 pour clarifier et faire progresser ces questions ainsi que tous les autres dossiers.

Les négociations intensives qui seront engagées à l'été et à l'automne de 1991 se fonderont sur une structure simplifiée comprenant sept groupes de négociation au lieu de quinze. Chaque groupe connaîtra le véritable enjeu : la perspective d'échanges commerciaux mondiaux pouvant atteindre 3 billions \$ pour les années 90 si l'Uruguay Round se conclut avec succès. L'alternative consiste en une baisse de la croissance, la perte d'investissements et la fragmentation du système commercial.

Toujours dans le but d'éliminer les subventions qui constituent une entrave aux forces du marché, des négociations ont été entreprises, à l'initiative du Canada, pour réformer le Consensus de l'OCDE sur les crédits à l'exportation. L'objectif principal